

APPLICATION UNIFORME DE LA NOMENCLATURE COMBINÉE (NC)

(Classement de marchandises)

(97/C 76/08)

Notes explicatives arrêtées en application de l'article 10 paragraphe 1 du règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil, du 23 juillet 1987, relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun ⁽¹⁾, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 288/97 de la Commission ⁽²⁾

L'ouvrage «Notes explicatives de la nomenclature combinée des Communautés européennes» ⁽³⁾ est modifié comme suit:

Page 80

1604 14 16 Filets dénommés «Longes»

Ne relèvent de cette sous-position que les filets de poissons au sens de la note explicative du SH, n° 0304, chiffre 1) qui présentent les trois caractéristiques ci-après:

- cuits,
- emballés sans addition de liquide de couverture dans un sachet (ou une feuille) en plastique alimentaire sous vide ou non, thermo scellé ou non, et
- congelés.

1604 19 31 Filets dénommés «Longes»

Voir les notes explicatives de la sous-position 1604 14 16.

Page 100

**2208 30 11
à
2208 30 88**

Whiskies

Le whisky est une boisson spiritueuse obtenue par distillation d'un moût de céréales ayant un titre alcoométrique volumique de 40 % ou plus et commercialisée en bouteilles ou en autres récipients.

Le whisky écossais (scotch whisky) est un whisky distillé et vieilli en Écosse.

Le whisky additionné d'eau gazeuse (whisky-soda) est exclu de ces sous-positions et relève des sous-positions 2208 90 69 ou 2208 90 78.

**2208 30 32
et
2208 30 38**

Whisky *malt*, présenté en récipients d'une contenance

Le whisky *malt* écossais est une boisson spiritueuse obtenue uniquement par distillation d'un moût d'orge malté.

⁽¹⁾ JO n° L 256 du 7. 9. 1987, p. 1.

⁽²⁾ JO n° L 48 du 19. 2. 1997, p. 7.

⁽³⁾ JO n° C 342 du 5. 12. 1994.

2208 30 52
et
2208 30 58

Whisky *blended*, présenté en récipients d'une contenance

Le whisky écossais *blended* est obtenu par assemblage («blending») de deux ou plusieurs whiskies écossais maltés et/ou whiskies écossais dits «grain».

2208 30 72
et
2208 30 78

autre, présenté en récipients d'une contenance

Relèvent des présentes sous-positions tous les autres whiskies écossais, notamment le whisky écossais dits «grain» obtenu par mélange d'orge malté et de céréales non maltées.
